



Compte rendu
Visite Urban à Marseille - Capitale Européenne de la Culture
12/09/2013 - 14/09/2013

Participants :



Vue sur le Vieux Port de Marseille

Maire d'Arad)

Députés : Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID, Iosif MATULA, Heinz K. BECKER, Dominique VLASTO

Assistants : Romain CHARVET (Assistant de Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID) Raluca-Maria Cretu (Assistante de Iosif MATULA) Sebastien VIANO (Assistant de Gaston FRANCO) Estelle CHEVALY (Assistante de Dominique VLASTO)

Accompagnants : Anna BECKER, Gheorghe FALCA (Maire d'Arad en Roumanie, ville candidate "Label Capitale européenne de la Culture" 2021) Ramona CRETU (Assistante du

Résumé : *L'impact du label "Capitale Européenne de la Culture" sur le développement urbain*

- Le label Capitale Européenne de la Culture existe depuis 1985 et a changé l'image de nombreuses villes en Europe, comme Glasgow en 1990, Lille en 2004 et maintenant Marseille en 2013. L'UE participe directement à hauteur de 1,5 millions d'euros à cette initiative.
- Avec plus de 600 millions d'euros investis et 6 millions de visiteurs depuis le début de l'année, le label Marseille-Provence 2013 "Capitale Européenne de la Culture" est d'ores et déjà un succès pour la ville.
- La visite a permis de mettre en lumière les travaux considérables effectués par la ville pour changer son image. Le label fut un véritable catalyseur de régénération urbaine.
- Ce succès n'aurait pas été possible sans une collaboration étroite de tous les échelons de gouvernance, de la ville à l'Etat, en passant par la région et le département, qui, malgré les divergences politiques, concoururent ensemble aux travaux et à l'organisation.
- Au-delà de son prestige, la labellisation donne un but et un calendrier strict aux financeurs publics et privés. Permettant de créer une dynamique et des synergies, ce calendrier a assuré une continuité des investissements malgré la crise économique.
- Le partenariat avec le tissu économique local fut également l'une des clés du succès, permettant des retombées économiques et touristiques importantes pour la ville.
- Cette labellisation apporte aussi la preuve de l'importance des investissements culturels pour la croissance, le développement territorial, l'attractivité et l'emploi d'une région.
- Le défi qui attend Marseille réside maintenant dans la capitalisation des expériences acquises et la pérennisation du dynamisme économique et culturel.

Jeudi 12 Septembre :

18h00 : Inauguration du Musée d'Histoire de Marseille

Adresse : Square Belsunce, 13001 Marseille



I. Matula, R. Cretu, G. Falca, MT. Sanchez-Schmid et D. Vlasto au Musée d'Histoire de Marseille

À leur arrivée, les Membres de la délégation ont été invités par le Maire de Marseille, Monsieur Jean-Claude GAUDIN, à l'inauguration du Musée d'Histoire de la Ville de Marseille.

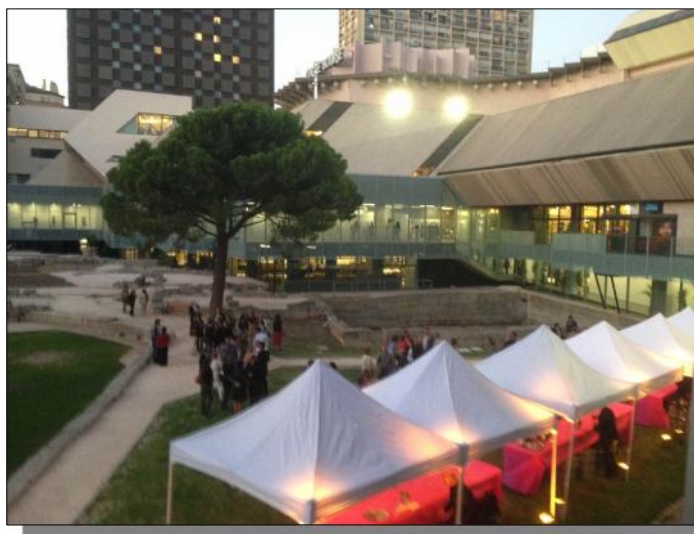
L'eurodéputée Dominique VLASTO, également Adjointe au Maire de Marseille en charge du Tourisme et Présidente de l'Office de Tourisme de Marseille, a permis à la délégation de visiter le musée en avant-première.

Le Maire a expliqué que "Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture" fut l'occasion de réaliser des équipements culturels d'envergure internationale.

Le Musée d'Histoire de Marseille est situé près du Vieux-Port, sur le site archéologique du Port Antique, lieu historique de la fondation de Marseille il y a 26 siècles. Riche de 50 000 pièces dont 4 000 exposées, le nouveau musée s'organise autour de 13 séquences qui retracent les événements qui ont marqué l'histoire de la ville et celle de son port.

Le musée d'Histoire de Marseille qui date de 1983, est le seul musée de France à être imbriqué dans un ensemble immobilier complexe comprenant notamment un grand centre commercial, le Centre Bourse. Le coût de la rénovation et de l'extension s'est élevé à 35 millions d'euros, partagés entre l'État français, les autorités locales et le mécénat privé.

Le Maire a souligné l'importance de l'année Capitale Européenne de la Culture pour dynamiser les travaux qui ont été effectués en un temps record : à peine 3 ans.



Vue sur le Musée d'Histoire de Marseille et le centre commercial

Vendredi 13 septembre :

9h00 : Départ de l'hôtel

9h30 : Accueil et présentation de Marseille-Provence 2013 (MP 2013)

Lieu : Mairie - Salle 4 – Espace Bargemon
Quai du Port - 13002 Marseille

Rencontre avec **Jean-François CHOUGNET**, Directeur général de l'Association Marseille- Provence 2013



Discussion avec J.F Chougnat (au centre) à la Mairie de Marseille

Jean-François CHOUGNET, le directeur-général de l'Association Marseille-Provence 2013 (MP 2013) depuis 2011, gère la programmation de l'année "Capitale Européenne".

Structure :

Cette association est sous le statut de la loi 1901 en France, c'est à dire une association de droit privé qui permet de combiner facilement fonds publics et fonds privés.

L'association a été créée en 2006. Elle regroupe la ville de Marseille, 13 autres collectivités locales et l'Etat français. Les salariés de l'association sont également sous contrats privés.

Le Conseil d'Administration est composé d'un Président, le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, et des représentants du monde économique, des universités, des collectivités locales, des sociétés d'aménagement du territoire. Les décisions se font sur la base du consensus, aucun des acteurs ou financeurs n'a de pouvoir prépondérant.

La décision de lancer la candidature pour le Label Capitale Européenne a été prise en 2004, suite à l'échec de l'accueil à Marseille de la Coupe de l'America. M. CHOUGNET a listé trois particularités à la candidature de Marseille-Provence 2013 :

- 1) La candidature n'est pas celle d'une ville ou d'une agglomération constituée mais celle d'un territoire, un ensemble de 90 communes avec une coordination compliquée, dont certaines ont quitté le projet en cours de route (Toulon en 2011). MP2013 couvre un territoire d'environ 180 km de diamètre.
- 2) Le thème de la Méditerranée. C'est la première candidature sur ce thème, conçu avant les printemps arabes et au moment du projet de l'Union pour la Méditerranée. La capitale a été pensée comme le lieu d'un dialogue entre les deux rives et beaucoup des projets de MP 2013 y font référence.
- 3) Le financement n'est pas uniquement public. Sur un budget de 91,5 millions d'euros, 15 millions d'euros viennent des entreprises



Périmètre d'intervention de l'Association "Marseille-Provence" 2013 :

L'association ne construit rien, elle finance la production culturelle, la coordination des événements et la communication.

Budget :

Le budget de l'association Marseille-Provence 2013 :

Le financement de l'association se fait selon une chartre pluriannuelle 2009 - 2013. Cette chartre a été révisée deux fois : une première fois après le départ de la ville de Toulon en 2011, une seconde fois en raison des dépassements de budget en 2013.

Sur les 91 millions d'euros :

- 20% viennent du mécénat privé
- 19% de la ville de Marseille
- 12% de l'État
- 12% de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur
- 12% du département des Bouches-du-Rhône
- 10% de la ville d'Aix en Provence
- 1,5 millions de l'Europe
- le reste vient du privé et des autres communautés urbaines.



Sur ce budget, 18% servent au fonctionnement de l'association (en comptant la communication institutionnelle)

Discussion avec J.F Chougnat et la délégation à la Mairie de Marseille

Deux conclusions :

- la ville de Marseille qui représente la moitié de la population ne finance qu'une part réduite du programme (19%).
- l'effet levier du label européen. Les crédits européens représentent 1,64% du montant total du projet. Soit un effet levier de 61 pour 1.

Les coûts des équipements et infrastructures :

Le coût des infrastructures construites pour l'année Capitale Européenne s'élève à environ 680 millions d'euros, dont 210 millions d'euros pour le MUCEM et le Fort Saint Jean. Cependant, certains équipements étaient déjà programmés auparavant, le label ayant simplement joué le rôle d'accélérateur et de catalyseur des aménagements.

Organisation :

La première décision de présenter la candidature de Marseille au label capitale européenne de la culture date d'une délibération du Conseil municipal de Marseille de 2004. En 2006, l'association Marseille-Provence est créée. La période de 2006 à 2008 est une phase d'intense lobbying pour obtenir la labellisation. Le Maire de Marseille (UMP) fait appel à un ancien



conseiller du Président François Mitterrand pour cette étape de négociation et de lobbying. Entre 2009 à 2013, l'association prépare l'organisation et la programmation.

En tout, l'association coordonne plus de 900 événements répartis sur tout le territoire et sur toute l'année 2013.

Les deux écueils à éviter étaient :

- 1) une labellisation "MP 2013" excessive des différentes activités culturelles, sous peine de diluer l'impact du label,
- 2) le recours excessif à des appels à projets. Ces derniers génèrent beaucoup de frustrations parmi les candidats non retenus et pénalisent les artistes qui ne connaissent pas les procédures malgré leur talent.

Pour l'organisation, l'association a pu compter sur l'appui de 2000 bénévoles réguliers, dont l'âge oscillait généralement entre 55 et 65 ans. Les jeunes complétaient les effectifs de bénévoles, mais de manière moins régulière.

Évaluation :

Dès 2012, l'association a désigné un cabinet pour l'évaluation de MP 2013 ainsi qu'un comité d'évaluation. En outre, les universités de la région ont été associées au processus afin d'établir des nouvelles méthodes d'évaluation des résultats de l'initiative.

Au niveau de la presse, les grands médias nationaux parisiens (Libération, le Figaro, le Monde...) n'ont pas été très réceptifs et ont principalement mis l'accent sur les faits divers violents à Marseille et sur les dérapages de la programmation culturelle. En revanche, la presse locale est très enthousiaste ainsi que la presse étrangère.

Quelques déceptions : 1) la difficulté de faire participer certaines populations des quartiers nord de Marseille, très pauvres et ghettoïsées 2) le résultat artistique à proprement parlé : Marseille Capitale de la Culture n'a pas fait émerger d'œuvre artistique majeure.

En revanche, la ville a réussi à changer son image et à créer du lien social (entre les acteurs culturels, la population, les milieux économiques...)

10h30 : Rencontre avec M. Jean-Claude GONDARD
Directeur Général des Services de la ville de Marseille
Lieu : Mairie de Marseille,

Pour M. GONDARD, la labellisation est un projet majeur et structurant qui a transformé la ville et a dynamisé l'emploi, le tourisme et l'attractivité économique de Marseille pour les entreprises.

La labellisation a permis d'accélérer les investissements publics et privés : publics - comme le MUCEM, dont



J.C Gondard, I. Matula, MT. Sanchez-Schmid, G. Falca, H. Becker



les crédits n'ont été accordés par l'État qu'après la labellisation - et privés - comme la reconversion d'un hôpital historique en hôtel de luxe et la reconversion du quartier "Euroméditerranée".

Le Label a permis également de regagner la confiance des Marseillais et de les réconcilier avec leur ville. C'était un coup de poker politique.

Le projet en général a coûté cher à la ville de Marseille. En apport financier - environ 200 millions d'euros - mais aussi en temps et en énergie. Il a cependant créé une dynamique qu'il ne faut pas faire retomber : Marseille sera donc candidate au label "Capitale européenne du Sport".

Si tous les changements et les aménagements effectués à Marseille ne sont pas directement liés à la labellisation, cette dernière a joué un grand rôle comme catalyseur, agrégateur et accélérateur d'investissements. Au 31/12/2012, tout devait être prêt.

Il a fallu faire face à quelques retards dans les travaux, mais il était prévu de ne pas tout ouvrir en même temps afin de toujours garder de nouvelles surprises et inaugurations tout au long de l'année 2013. Pour M. GONDARD, Marseille n'a pas eu de chance car de nombreux faits divers sanglants sont venus polluer les efforts que la ville avait entrepris pour améliorer son image.

11h30 - 12h45 Visite du Pavillon M

<http://www.pavillon-m.com/>

Le Pavillon M est l'interface entre le public et la programmation de Marseille-Provence 2013.

Située sur le Vieux-Port, cette plateforme d'information, d'accueil et de billetterie, offre un concentré de la programmation de l'association Marseille-Provence 2013

Le Pavillon M a une surface de 3000 m² aménagés dont 1200 m² de structure éphémère au cœur de Marseille. Il a été créé et scénographié pour décrypter facilement le contenu de Marseille-Provence 2013 et les enjeux d'une capitale européenne de la culture.



Pendant la visite, Dominique VLASTO a expliqué que

l'architecture du Pavillon M s'inscrit *La délégation devant le Pavillon M*

dans une démarche de développement durable : lors de son démontage, tous les éléments qui le composent seront réutilisés ou recyclés. Sa scénographie moderne et ludique est composée de murs d'images, de cabines olfactives, d'hologrammes et films en 3D pour dévoiler les manifestations de Marseille-Provence 2013.

Le Pavillon M a coûté environ 10 millions d'euros et a été financé par la ville de Marseille.

17/09/2013

12h45 - 13h00 : Transfert au quartier Euro méditerranée en Tram

13h00 - 15h00 : Déjeuner et visite du quartier Euro méditerranée.

Déjeuner de travail autour de **M. François JALINOT** - Directeur général d'Euroméditerranée

Lieu : Les Docks - 10, place de la Joliette

http://www.euromediterranee.fr/the-news/news-details.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=126&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2&id=1&L=0

Les membres de la délégation se sont rendus à la Joliette pour un déjeuner de travail dans les bureaux de l'établissement public "Euroméditerranée". M. François JALINOT, Directeur général d'Euroméditerranée, leur a expliqué les différents travaux engagés par ce consortium chargé de l'aménagement du territoire.

Euroméditerranée est une opération de rénovation urbaine visant notamment à créer un quartier d'affaires à La Joliette. Le projet fut lancé en 1995 à l'initiative de Robert VIGOUROUX, maire de Marseille, et de l'État. L'accord pour la mise en place d'un établissement public d'aménagement est signé le 26 avril 1994 et couvre une zone totale de 480 hectares. Ce projet est financé par l'Union européenne, l'État, le conseil régional, le conseil général, la communauté urbaine et la Ville de Marseille.

Parmi les réalisations d'Euroméditerranée : la rénovation des Docks en bureaux, la rénovation du Silo en salle de spectacles, la rénovation de la rue de la République, la construction de la tour CMA-CGM de 33 étages.

Le budget de l'opération s'élève à 7 milliards d'euros d'investissements dont 5 milliards d'investissements privés.



Euroméditerranée rassemble sur son périmètre la plupart

Discussion avec F. Jalinot (au centre) devant une maquette de la ville dans les locaux d'Euroméditerranée

(80%) des équipements culturels majeurs de Marseille-Provence 2013 : le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), le Centre Régional de la Méditerranée (CRM), le Silo et sa salle de spectacle de 2 000 places, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), Euromed Center et son multiplex de cinéma... Euroméditerranée est également présent au conseil d'administration de l'association Marseille Provence 2013.

L'Union Européenne apporte son soutien financier sur des projets ponctuels à travers les fonds structurels. De 1995 à 2012, l'Union européenne aura contribué aux projets à hauteur de 50 millions d'euros, principalement pour la création d'équipements publics (Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée, Boulevard du littoral...) mais également pour des programmes de longue durée tel que l'accueil d'entreprises et la prospection à l'étranger.

Pour M. JALINOT, le label Capitale Européenne de la Culture a permis d'enclencher et d'accélérer les travaux, malgré la crise qui a frappé durement les secteurs du bâtiment.

Après une présentation générale, les membres de la délégation ont visité le périmètre d'"Euroméditerranée" avec Monsieur Franck GEILING, Directeur de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Développement Durable d'"Euroméditerranée". Les députés ont pu voir les nouvelles constructions du quartier, avec notamment un musée d'Art contemporain, un hôpital, des logements étudiants, des logements sociaux. L'un des objectifs de la politique de logement fut la mixité sociale et la mise en place de services de proximité. La qualité des projets ont permis d'attirer les financeurs privés malgré la crise.



Visite du J4 et des quais devant la cathédrale avec F. Geilling

L'une des priorités du programme est également de "rendre" la mer et le patrimoine architectural aux habitants de la ville. Autrefois, le front de mer était en effet bouché par les installations du port de Marseille et le patrimoine culturel - telle la cathédrale Sainte-Marie-Majeure de Marseille (en arrière-plan sur la photo) - encerclée d'autoroutes et de voies rapides. Grâce aux travaux effectués, le quartier redevient peu à peu un lieu de vie et de proximité qui prend le pas sur les anciennes friches industrielles.

15h00 - 15h30 Transfert au MUCEM

15h30 - 17h00 Visite du MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)

<http://www.mucem.org/en>

La délégation a rencontré Madame Vanessa HEN, responsable du Département des bâtiments et de l'exploitation du MUCEM pour visiter ce monument phare de l'année Marseille Capitale Européenne de la Culture.

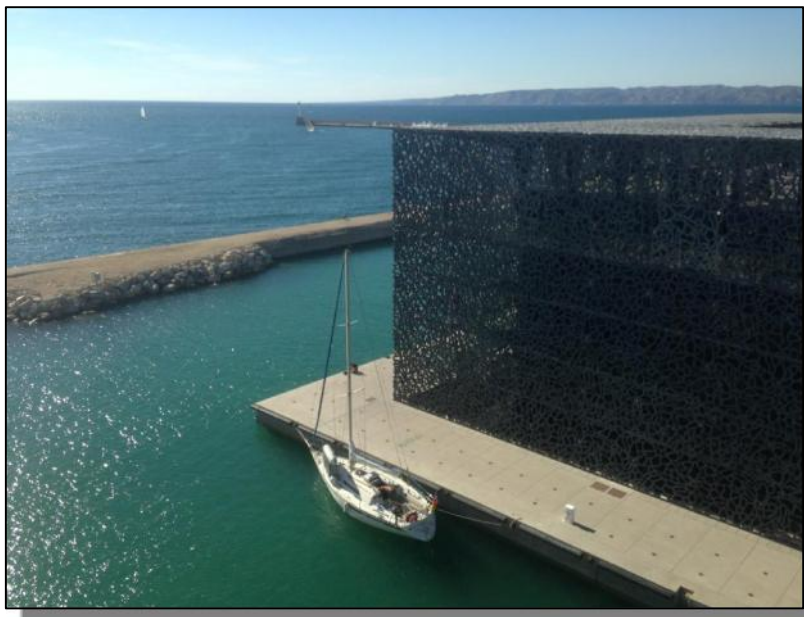
Le budget total affecté à l'opération MuCEM était de 160,267M€ répartis entre :

- l'Etat et le Ministère de la culture et de la communication : 102,217 M€
- la Ville de Marseille : 19,35 M€



- le Conseil général des Bouches-du-Rhône : 19,35 M€
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : 19,35 M€

Ce musée est l'un des investissements culturels majeurs de la France au cours de la dernière décennie. Le projet a été entériné en 2000 par le ministère français de la culture, mais les financements ont tardé à venir. Ce n'est que l'obtention du label Capitale Européenne qui a réellement permis de lancer les travaux.



Vue sur le MUSEM depuis le fort Saint-Jean

Le MUSEM est un musée centré sur la méditerranée, son histoire et ses cultures, avec des expositions temporaires et des expositions permanentes. Sa construction a redessiné le front de mer de Marseille. Grâce à une passerelle sur le toit, il est relié au fort Saint-Jean (ancienne caserne militaire entièrement réaménagé) et au reste de la ville pour devenir un centre culturel multifonction qui revitalise les anciennes friches portuaires.



La délégation devant le MUSEM

Chaque jour, le MUSEM accueille en moyenne plus de 11 000 visiteurs. Le 15 septembre 2013, trois mois seulement après son inauguration, le MUSEM accueillait son millionième visiteur. Il se place donc au 49ème rang des musées les plus visités au monde.

Par manque de temps, la délégation n'a malheureusement pas pu visiter le musée en entier.

**18h00 : Inauguration de l'exposition « César à Marseille » - Musée Cantini
19 rue Grignan**

La délégation s'est rendue au dernier événement du programme de la visite, le vernissage de l'exposition "César à Marseille" au musée Cantini.



L'exposition, inaugurée à l'occasion de l'année Label Capitale Européenne de la Culture, rassemble une trentaine d'œuvres que le sculpteur avait lui-même léguées aux musées de sa ville natale en 1998. Elle comprend également quelques œuvres prêtées pour l'occasion par le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) et des collectionneurs privés.

L'exposition permet d'appréhender de manière large le travail du sculpteur

MT. Sanchez-Schmid et J. C. Gaudin au musée Cantini

L'année capitale européenne de la Culture a été l'occasion de moderniser le musée Cantini et de donner de la visibilité au plus célèbre sculpteur marseillais du XXème siècle.

Samedi 14 septembre 2013

**10h00 : Clôture de la visite/Visite touristique pour ceux qui le souhaitent
Journée Européenne du Patrimoine**

